

MARINE PLY



Tout Okoumé - Faces déroulées II/II - Collage extérieur classe 3 - E1
Lloyd's Register Type Approved - Selon BS 1088 : 2018

Plis sélectionnés.

Structure et agencement dans la construction nautique, kayaks, canoës, bateaux de course ou de plaisance, woodenboats.



SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

DÉFINITION

Utilisations structure :

- Fabrication de coques (associé à de la fibre de verre et à de la résine époxy).
- Construction de kayaks ou de petits voiliers.
- Matériau de base pour la réalisation de voiliers destinés à la plaisance.

Utilisations aménagement intérieur :

- Place privilégiée grâce à sa chaleur, sa légèreté et les nombreuses possibilités de finition.

INDICATIONS GÉNÉRALES

Conformité aux normes européennes :

- Classe de collage : selon EN 314-2
- Classification des faces : selon EN 635-2
- Tolérances sur dimensions : selon EN 315
- Marquage des panneaux : selon EN 636

Répond aux exigences de la norme anglaise BS 1088 : 2018.

CONSEILS D'UTILISATION

Une attention particulière devra être apportée à la réalisation d'une parfaite étanchéité des chants des panneaux contreplaqués utilisés en milieu extérieur.

CARACTÉRISTIQUES

Épaisseurs : 4 à 40 mm.

Marquage **CE 2+** pour usage structurel (selon EN 13986) pour les panneaux d'épaisseurs ≥ 6 mm (certificat de contrôle délivré par FCBA).

Marquage **CE NS** pour usage non structurel (selon EN 13986) pour les panneaux d'épaisseur < 6 mm.

Masse volumique :	500 kg/m ³ (± 50 kg/m ³)
Réaction au feu :	D-s2, d0 pour épaisseur ≥ 9 mm** E pour épaisseur < 9 mm**
Classe de dégagement de formaldéhyde :	Classe E1 US EPA TSCA Title VI - CARB ULEF
Conductivité thermique :	$\lambda = 0,13$ W/m.k
Contenu en pentachlorophénol :	< 5 ppm

** Selon la mise en œuvre du panneau.

Épaisseur mm	Nombre de plis	Colisage	250 x 122 cm	310 x 153 cm
4	3	62	✓	✓
5	3	50	✓	✓
6	5	42	✓	✓
9	5	55	✓	✓
10	5	50	✓	✓
12	7	42	✓	✓
15	7	33	✓	✓
18	9	28	✓	✓
19	9	26	✓	✓
22	11	23	✓	✓
25	11	20	✓	✓
30	13	17	✓	✓
35	17	14	✓	✓
40	17	12	✓	✓

Pour des panneaux certifiés FSC®, selon disponibilités, nous consulter.

* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).